

N° A\_25\_2025

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 4 Fonction publique

Sous-domaine : 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Objet : Arrêté portant nomination de Madame MESTRE Elodie née JAUSSAUD aux fonctions de Secrétaire Générale de Mairie

Monsieur le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique préalable exercé dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, éventuellement suivi d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter, soit de la réponse de l'administration, soit de la décision implicite de rejet de cette dernière.

République Française

## **PAYRA SUR L'HERS**

### **ARRÊTE DU MAIRE**

**Monsieur le Maire de Payra sur l'Hers,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-19-1,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu la délibération du Conseil en date du 21 octobre 2025 portant création du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (20/35h), pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie,

Vu l'arrêté en date du 31 octobre 2025 portant nomination de Madame MESTRE Elodie née JAUSSAUD, au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 01/11/2025,

Considérant que la collectivité n'a pas nommé un agent pour occuper les fonctions de directeur général des services,

Considérant que Madame MESTRE Elodie née JAUSSAUD exerce les fonctions de secrétaire de mairie,

### **ARRÊTE**

**Article 1.** A compter du 1er novembre 2025, Madame MESTRE Elodie née JAUSSAUD est nommée pour exercer la fonction de secrétaire générale de mairie à temps non complet (20/35h).

**Article 2.** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera:

- adressé au représentant de l'Etat, au Président du Centre de Gestion de la FPT de l'Aude et au comptable de la collectivité
- notifié à l'intéressée.

Fait à PAYRA SUR L'HERS Le 31 octobre 2025

Notifiée à l'intéressée  
Le

Le Maire  
Bernard PECH

Date de transmission de l'acte: 31/10/2025  
Date de reception de l'AR: 31/10/2025  
011-211102751-A\_25\_2025-AI  
A G E D I

**Signé par Monsieur le Maire et l'agent le 31 octobre 2025**